

L'édito du Maire

Dernière minute :

Les « spécialistes en tout » ont encore frappé !!!

Vous avez sans doute récemment trouvé un tract dans votre boîte aux lettres.

Je ne ferai pas une réponse trop longue ou trop technique à ce brulot où se mêlent erreurs, mensonges et diffamations.

Je vous invite simplement à consulter le site de la Commune dans la rubrique Vie Municipale / La Gazette Municipale, vous pourrez y trouver les budgets des dernières années ainsi que les analyses qui les concernent.

Quelques mots tout de même :

- **Non**, les indemnités des élus n'ont pas été doublées, elles n'ont évolué que par les augmentations réglementaires du point d'indice. L'enveloppe globale est proche de celle du précédent mandat (+9%). Nous avons délibéré le 25 mai 2020 et j'ai refusé de toucher la totalité de la somme qui me revient de droit.
- **Oui**, les dépenses du budget de fonctionnement ont augmenté (+19%). Comme les ménages, voire plus, la collectivité a subi l'inflation et l'explosion des prix de l'énergie (+200 %, pas de bouclier tarifaire pour la Commune).
- **Non**, les panneaux solaires ne sont pas une réponse au besoin urgent de recettes (installation coûteuse, rentabilité espérée dans 12 à 15 ans). Cela reste une piste intéressante, mais elle ne répond pas à notre problématique financière (besoin de recettes importantes rapidement).

Nous tenons à vous informer des enjeux, mais pas à vous faire **peur**. Nous travaillons ardemment pour que notre village reste debout et attractif.

PS : Message aux anonymes qui ont produit le tract. Ce n'est pas en tentant de salir les élus qui s'investissent fortement et gèrent une situation complexe que l'on se grandit.

Un battement d'aile de papillon...

Une théorie veut qu'un battement d'aile de papillon quelque part dans le monde pourrait déclencher une tempête dans un tout autre endroit.

Si l'on reprend ce concept pour l'appliquer à la politique, une question se pose : Sommes-nous passés de la théorie à la pratique ?

Sans minimiser l'impact du vote des français aux élections européennes, il est incontestable que ses conséquences sont bouleversantes à l'échelle de notre pays. Je n'ai pas l'habitude d'aborder des sujets nationaux mais le contexte perturbe beaucoup de personnes, comment ne pas l'évoquer. Les 30 juin et 7 juillet prochains, chacun, chacune va pouvoir exprimer son opinion au travers d'un vote. Bien-sûr, je ne me permettrai pas de donner des consignes, mais mon souhait est que vous vous déplaciez nombreux, pour porter vos valeurs, pour faire vivre la démocratie.

Dans un registre plus léger, la période des vacances estivales arrive. **Je vous souhaite de passer un bel été** et de faire le plein d'énergie.

Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire, Vincent Fiétier

Les échos du conseil municipal

Conseil municipal du 13 juin 2024

Présent-e-s : Mmes et MM. David BOURDIER – Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Aline GUY-CHAUVILLE – Vincent FIÉTIER – Annette GIRARDCLOS – Patrick JEHL – François MOREL – Fabien MULIN – Guy RENOUD – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT

Secrétaire de séance : Mme Annette GIRARDCLOS

*Absences excusées : Mme Barbara KURTZMANN
MM Stéphane HAEHNEL, Stéphane SAUCE*

Pouvoir : M. Stéphane HAEHNEL à M. Vincent FIÉTIER

Projet de requalification de la place de la mairie :

Un projet de requalification de la place de la mairie a été présenté au Conseil municipal.

Une réunion publique aura lieu à la rentrée pour exposer ce projet aux habitants de Nancray.

Service public périscolaire et extrascolaire – Modification des tarifs :

Le prix du périscolaire a augmenté. Les dépenses ont subi une forte inflation, particulièrement les ressources humaines et l'alimentation. Pour y faire face, il est proposé de revaloriser les tarifs de 3%.

Le Conseil municipal décide d'appliquer la hausse de 3 %

Unanimité

Convention avec les FRANCAS :

La convention signée en 2021 est arrivée à échéance au 31 décembre 2023.

Cette nouvelle convention permet de continuer à travailler avec les Francas jusqu'au 31 décembre 2027.

Le Conseil municipal approuve le projet de convention.

Unanimité

Occupation des locaux par l'école de Nancray :

L'école de Nancray a des besoins ponctuels d'occupation de certains locaux communaux afin de développer des activités culturelles et sportives avec les enfants : salle du Vaizot, complexe sportif (foot et tennis), city park.

Afin d'éviter des problèmes de logistique, un planning devra être fourni par l'école tous les deux mois.

Unanimité

Projet de construction de pistes de padel :

Lors du Conseil municipal du 2 mai 2024, il a été décidé de s'engager dans la construction de pistes de padel à Nancray en lien avec le Tennis Club de Nancray (TLN).

Suite à de nouvelles informations, il apparaît opportun d'en modifier le plan de financement.

La Commune de Nancray va demander moins de subvention à l'Etat (qui est peu disposé à en donner), mais davantage à la Région. Les sommes totales restent identiques.

Unanimité

Engagement de vacataire :

La Commune souhaite pouvoir engager un vacataire. Celui-ci exécutera des missions spécifiques (réfection du lavoir, aménagement de la source du Fonteny etc...), remplacement des agents techniques en congés.

La rémunération est fixée sur la base d'un taux horaire brut de 13,85 €.

Unanimité

Musée des Maisons Comtoises – Vente de terrain :

Lors du Conseil municipal du 21 septembre 2023, celui-ci a approuvé la vente et l'acquisition de terrain avec le Musée des Maisons Comtoises.

Une erreur a été commise sur la surface de la parcelle ZH300p, celle-ci est de 8 853 m² et non de 8 953 m².

Le montant de 0.35 €/m² est identique, le prix de vente du terrain est donc de 3 098,55 €.

Le conseil municipal confirme la vente de cette parcelle au Syndicat Mixte du Musée des Maisons Comtoises pour un montant de 3 098,55 €.

Unanimité

Agence Départementale d'Appui aux Territoires (ADAT)- Aide à la protection des données :

Depuis 2018, le Département aide la Commune pour protéger les données personnelles.

Un avenant à l'adhésion est proposé par l'ADAT afin de bénéficier de prestations supplémentaires.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 proposé par l'ADAT.

Unanimité

Indemnité de gardiennage de l'église communale :

Il est proposé au Conseil Municipal de verser à M. l'Abbé Anthony CHOPARD l'indemnité maximale de gardiennage de l'église fixée par l'Etat à 503,42 €.

Unanimité

Forum des associations

Cette année le forum des associations aura lieu **vendredi 6 septembre 2024** salle du Vaizot.

La commune profitera de cette occasion pour distribuer les cartes avantages jeunes.

Rappel

Rendez-vous sur le site internet de la commune pour accéder au bon de commande de ces cartes.

Date limite d'inscription **28 juin 2024**.



Recrutement

La Commune recrute un-e agent technique du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024.

Temps plein (35 h / semaine) du lundi au vendredi.
Pour tous renseignements, nous vous invitons à consulter le site de la commune ou appeler la mairie au 03 81 55 86 66.

Civisme

Le club de pétanque de Nancray (ABN) a constaté à plusieurs reprises des dégradations sur les terrains de pétanque (traces de dérapage de vélos qui coupent les ficelles, déchets etc...).

Nous vous rappelons que ce lieu est ouvert au public uniquement pour la pratique de la pétanque.

Merci de respecter ce lieu et ce sport.



La municipalité et les bénévoles de la bibliothèque ont la tristesse de faire part du décès de Geneviève FOEX, survenu le 17 mai.



Geneviève était bénévole à la bibliothèque depuis 1990, et a été Présidente pendant une dizaine d'années.

Elle aimait lire, partager ses lectures, et proposer des animations.

Nous regrettons tous le départ si rapide de Geneviève, qui comptait pour notre bibliothèque.



Notre tournoi Seniors vient de se terminer et, déjà, les inscriptions sont ouvertes pour notre tournoi Jeunes qui se déroulera du 22 au 30 juin, ça n'arrête pas au TLN !!

2024 TLN 15 €

TOURNOI Jeunes Nancray

11/12 - 13/14 - 15/16 - 17/18

TMC ORANGE & VERT LE 26/06

COMPÉTITIONS DU 22 AU 30 JUIN

Classement (NC à N1)

INFOS ET INSCRIPTIONS TENUP 06.01.93.20.89



Amicale des Boulistes de Nancray

La saison des Championnats a débuté. Le club de Pétanque de Nancray recevra à domicile dimanche 30 juin à partir de 14 h, les équipes de 3^{ème} division de Montferrand-Le-Château, Saône, Saint-Vit, Thisse.

FOOTBALL TOURNOI A 5

28-29 JUIN 2024

STADE DE NANCRAY

Buvette Restauration

Vendredi 28: Tournoi Féminines, Vétérans, Séniors RDV 18h30

Samedi 29: Tournoi Séniors RDV 16h00

FEU D'ARTIFICE VENDREDI 22H

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

RÉSERVATION AU 06.40.52.60.36

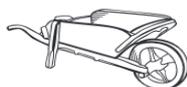
BRIK à BRAK

DIMANCHE 1 SEPTEMBRE



NANCRAY

Tél : 07 82 29 26 06



**Buvette, restauration
et jeux pour enfants sur place**